

JEUDI 2 AVRIL 2026

Le Snitem dévoile les résultats de son 3^{ème} baromètre RSE de la filière du dispositif médical

Le Snitem publie les résultats de son 3^{ème} **Baromètre RSE**, réalisé en partenariat avec le cabinet d'étude Alcimed. Cette nouvelle édition, présentée aujourd'hui lors du 4^{ème} colloque RSE du Snitem, confirme une **montée en puissance de la RSE dans la filière, désormais considérée comme un levier stratégique de compétitivité, d'innovation et d'accès au marché.**

La RSE : au cœur des stratégies des industriels

La RSE s'impose aujourd'hui comme un enjeu majeur pour les entreprises du dispositif médical : **plus de 80 % d'entre elles la considèrent comme prioritaire**, contre environ 60 % en 2023.

Cette progression s'accompagne d'une structuration accélérée :

- **Plus de 70 % des entreprises disposent d'une stratégie RSE formalisée,**
- **Plus de 70 % ont mis en place des indicateurs de suivi,**
- **Plus de 75 % ont désormais une ressource dédiée à la RSE.**

Au-delà de la conformité réglementaire, les motivations évoluent : attentes des clients et des établissements de santé, mobilisation interne, attractivité des talents et accès au financement deviennent des moteurs déterminants.

Des pratiques en forte progression, mais encore hétérogènes

Côté entreprises :

Le baromètre met en évidence une dynamique réelle, mais encore contrastée selon la taille des entreprises et leur maturité. Parmi les pratiques les plus répandues, les démarches d'éco-conception et la mise en place d'outils de diagnostic. **Plus de 50 % des entreprises ont ainsi déclaré avoir réalisé un bilan carbone et plus de 60 % une analyse de cycle de vie (ACV).**

Cependant, le **manque de ressources humaines**, la **complexité de collecte des données** et surtout la **difficulté à valoriser les actions RSE**, citée par plus de 50 % des industriels, demeurent les principaux freins identifiés par les entreprises du DM.

Côté établissements de santé :

La RSE est un sujet important bien qu'encore en structuration pour les établissements de santé, qui soulignent parfois un manque de référentiel commun et de soignants impliqués pour intégrer au mieux la démarche. Aussi, pour les acheteurs hospitaliers, la RSE s'impose progressivement comme un critère

structurant des achats. Elle est désormais intégrée dans les appels d'offres, avec une pondération pouvant atteindre **5 à 20 % des critères de sélection**, et pourrait à terme devenir **un prérequis d'accès au marché**.

A noter toutefois que **les attentes des établissements portent essentiellement sur les produits et leur impact environnemental** (éco-conception, cycle de vie, recyclage ou valorisation des déchets). Les actions «corporate» sont secondaires et sont rarement discriminantes pour les appels d'offre.

Vers une RSE plus collective, plus lisible et plus opérationnelle

Les résultats du baromètre confirment une transformation profonde de la filière du dispositif médical. La RSE n'est plus un sujet périphérique : elle devient un **facteur clé de différenciation, de compétitivité et d'innovation**.

Pour franchir une nouvelle étape, les entreprises du dispositif médical et les établissements de santé appellent à :

- **harmoniser les référentiels**, pour faire **converger les coûts engagés** par les industriels et la **valorisation de la RSE** des établissements.
- **mutualiser les outils** et **renforcer les démarches collectives**, à l'image de l'Index DM Durable.

L'Index DM Durable (IDMD) : un outil prometteur pour structurer la filière

Dans ce contexte, l'**Index DM Durable (IDMD)**, lancé par le Snitem et le C2DS il y a près d'un an, apparaît comme un levier structurant pour répondre aux attentes des acteurs de santé. Il est perçu à la fois comme un outil adapté aux spécificités du secteur, comme un référentiel de comparaison entre dispositifs mais aussi comme un facilitateur d'évaluation pour les acheteurs hospitaliers.



Le baromètre montre que :

Côté entreprises du DM :

92 % connaissent l'IDMD,

mais seuls **63 % l'utilisent aujourd'hui**, signe d'un outil encore en phase d'appropriation.

Côté établissements de santé :

76 % connaissent l'IDMD,

et **70 % se disent convaincus de son intérêt**.

A propos du Snitem

Créé en 1987, le Snitem est le syndicat de référence des entreprises du dispositif médical en France. Il rassemble plus de 600 entreprises, au cœur d'un écosystème de près de 88 000 emplois directs, qui conçoivent, fabriquent et commercialisent des technologies essentielles au diagnostic, au soin, à la prévention et au suivi des patients.

Acteur clé du dialogue avec les pouvoirs publics, le Snitem représente, accompagne et valorise un secteur stratégique pour l'innovation, la souveraineté sanitaire et la performance du système de santé.

www.snitem.fr

Contact : Quentin Nogues – responsable communication et relations presse : communication@snitem.fr / 07 62 34 60 62